

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 18h00,

OBJET

**Comptes de Gestion 2023 du
budget principal et du budget
annexe**

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

**(Point n°1)
D 24-007**

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mme Christine DAVID, Mme Françoise KLEFFERT (à partir du point n°2), Mme Ghyslaine BERGOGNÉ, Mr Francis NICAISE, Mme Agnès FERAY, Mme Fabienne AUDOUARD (à partir du point n°2), Mme Christine MAHERAULT, Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVAULT.

Date de Convocation :
27 mars 2024

Date d'affichage :
18 avril 2024

Absents excusés : Mme Christelle DOUIS, Mr François GERNIER, Mr Jean MONTIER, Mme Françoise HECQUET, Mme Isabelle VIVIER, Mr François DOUIS.

Nombre de membres
En exercice : 17

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.

Présents :
9 présents jusqu'au point n°1
11 présents à partir du point n° 2
Votants :
11 votants jusqu'au point n°1
13 votants à partir du point n° 2

Monsieur Jean MONTIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX

Madame Christelle DOUIS a donné pouvoir à Madame Ghyslaine BERGOGNÉ

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 pour le budget principal et pour le budget annexe, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor Public accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable du Trésor Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur le budget principal et le budget annexe

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, du budget principal et du budget annexe

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Sachant que les comptes de gestion sont disponibles au service financier,

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

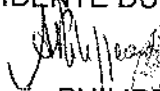
APPROUVE les Comptes de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable du Trésor Public, visé et certifié par l'ordonnateur, celui-ci n'appelant ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Madame la Présidente ou la Vice-Présidente à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	11			

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S


Anne-Marie PHILIPPEAUX

